

Covid-19 et santé mentale

Pr JEAN-MICHEL AUBRY



Articles publiés
sous la direction de

JEAN-MICHEL AUBRY

Chef de département

Service des
spécialités
psychiatriques
Département de
psychiatrie
HUG, Genève

JACQUES GASSER

Chef de département

Institut de
psychiatrie légale
Département de
psychiatrie
CHUV, Lausanne

La pandémie inattendue du Covid-19 qui a des effets multiples et parfois très graves sur la santé physique des sujets infectés a également des effets délétères sur la santé mentale des populations exposées.

Le stress chronique lié à la pandémie, à ses incertitudes et aux mesures sanitaires mises en place par les gouvernements a eu et va encore provoquer de nombreux effets dommageables au plan psychique. L'anxiété générée par cette pandémie affecte la population générale mais plus encore les sujets souffrant déjà d'un trouble psychique. La crainte de tomber gravement malade ou qu'un proche contracte la maladie, les mesures de confinements et les incertitudes majeures concernant le futur sont génératrices d'anxiété et de dépression.¹ De plus, les troubles anxieux déjà présents avant la pandémie peuvent également être exacerbés par le contexte sanitaire.

Les patients âgés avec un trouble psychique et suivis en ambulatoire représentent un groupe particulièrement vulnérable du fait de la mortalité élevée à la suite d'une infection par le SARS-CoV-2 et des difficultés liées aux consultations à distance. L'isolement relatif préconisé pour minimiser les risques d'infections a induit chez une majorité de sujets âgés un sentiment d'exclusion et de stigmatisation injustifié.

Pour les professionnels de la santé en milieu somatique largement exposés et de manière prolongée aux patients hospitalisés et infectés par le SARS-CoV-2, les risques d'épuisements physiques et psychiques sont particulièrement élevés et représentent un défi majeur pour l'organisation et le fonctionnement des systèmes de soins. Les filières médico-soignantes en psychiatrie ont été généralement moins exposées mais ont également dû faire face à des changements majeurs de pratiques et gérer le stress et l'anxiété liés aux risques d'infections sur les lieux de travail, particulièrement en milieu hospitalier.

En ambulatoire, la pandémie a également imposé un changement abrupt de pratique avec le remplacement des entretiens en présentiel par la télémedecine qui, malgré certaines contraintes et ajustements nécessaires, se révèle également d'une grande richesse.² Pour les patients n'ayant pas accès à un smartphone ou un ordinateur, cela s'est par contre traduit par des consultations téléphoniques qui ne peuvent remplacer que temporairement les entretiens habituels. Si les consultations par télémedecine ont permis de garder le lien thérapeutique et de poursuivre les soins avec les patients, les limites de cette approche se sont également manifestées, notamment avec les patients souffrant de psychoses pour qui une majorité d'entretiens présents semblent nécessaires à une bonne collaboration au traitement.

L'introduction d'un traitement pharmacologique lors d'entretiens par télémedecine peut également représenter un obstacle pour certains patients.³

Les mesures sanitaires telles que le confinement afin d'enrayer la progression de l'épidémie ont également des effets collatéraux néfastes. Ainsi, les violences domestiques envers les femmes et les enfants ont augmenté à travers le monde pour les populations confinées.⁴

Par ailleurs, la crise économique mondiale engendrée par la pandémie de Covid-19 aura inévitablement des effets durables sur la santé mentale des populations. Comme pour les crises économiques majeures des dernières décennies,⁵ la récession due à la pandémie actuelle aura un impact notable sur la prévalence d'insomnies, de consommation d'alcool, d'anxiété, de dépression et de comportements suicidaires.

Le soutien que pourront apporter les filières de soins en santé mentale sera en première ligne pour prévenir, soigner et accompagner les patients et leurs proches pendant ces périodes de remise en question sociétale.

**L'ISOLEMENT
RELATIF A INDUIT
UN SENTIMENT
D'EXCLUSION ET
DE STIGMATISATION
INJUSTIFIÉ**

Bibliographie

1
— Fiorillo A, Gorwood P. The consequences of the COVID-19 pandemic on mental health and implications for clinical practice. *Eur Psychiatry* 2020;63:e32.

2
— Michaud L, Stiefel F, Gasser J. La psychiatrie face à la pandémie : se réinventer sans se perdre. *Rev Med Suisse* 2020;16:855-8.

3
— Bojdani E, Rajagopalan A, Chen A, et al. COVID-19 Pandemic: Impact on psychiatric care in the United States. *Psychiatry Res* 2020;289:113069.

4
— Fegert JM, Vitiello B, Plener PL, Clemens V. Challenges and burden of the Coronavirus 2019 (COVID-19) pandemic for child and adolescent mental health: a narrative review to highlight clinical and research needs in the acute phase and the long return to normality. *Child Adolesc Psychiatry Ment Health* 2020;14:20.

5
— Martin-Carrasco M, Evans-Lacko S, Dom G, et al. EPA guidance on mental health and economic crises in Europe. *Eur Arch Psychiatry Clin Neurosci* 2016;266:89-124.